

Zeitschrift:	Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber:	Société des Amis du Musée gruérien
Band:	12 (2019)
Artikel:	Philippe Pasquier. IMC, de l'exclusion à l'intégration
Autor:	Rime, François
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1048015

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

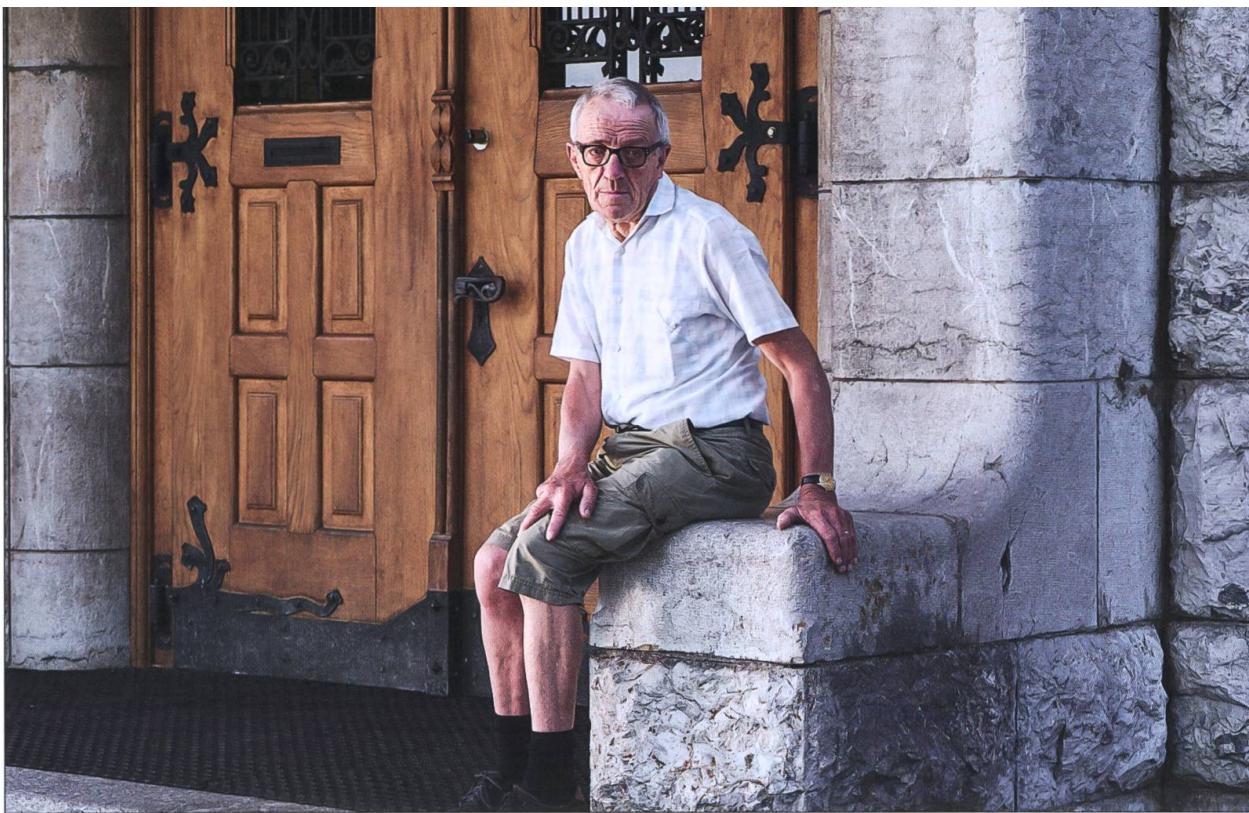
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Philippe Pasquier
© Jean-Baptiste Morel

Philippe PASQUIER

IMC, de l'exclusion à l'intégration

L'infirmité motrice cérébrale (IMC) est une lésion neurologique qui touche un cerveau encore en maturation et peut entraîner des troubles moteurs (paralysie, troubles de la coordination et du mouvement), des troubles du langage ou des troubles sensoriels. C'est seulement en 1955 que le professeur Guy Tardieu définit clairement cette maladie. Ainsi, pendant longtemps, les personnes atteintes d'IMC n'avaient pas de traitement spécifique et on les considérait souvent comme des personnes avec un « problème de développement », voire un « retard mental ». Rencontre avec Philippe Pasquier, qui est passé par l'Institut Duvillard d'Épagny.

Quelles années de scolarité avez-vous suivies à l'Institut Duvillard ?

J'ai commencé l'école enfantine à Bulle, ma commune d'habitation, puis j'ai été placé à Duvillard pour la fin de cette période et pour les deux premières années d'école primaire. Je suis donc entré à Duvillard dans les années 1957-1958.

Qui a décidé de vous placer dans cet établissement ?

C'est l'inspecteur scolaire, qui ne voulait plus que je suive l'école primaire à Bulle car il estimait que, en tant qu'handicapé IMC, je ne

pouvais pas suivre l'école « normalement ». Il a pris cette décision tout seul, sans consulter de médecin spécialiste ou de psychologue. Il avait toute puissance sur le destin des enfants.

Au moment de votre arrivée à Duvillard, qu'est-ce qui vous a frappé ?

Je pense que plus de 90 % des résidents avaient un retard mental plus ou moins important. L'accueil de ces enfants n'était pas le but premier de cette institution, qui était un orphelinat, fondé en 1914. Mais petit à petit, on y a placé des enfants en difficulté scolaire ou qu'on estimait incapables

de suivre le cursus « normal ». Pour moi, qui n'avait aucun problème de compréhension, cela a été très difficile d'accepter cela. Mon bulletin de notes, dans cette école, ne comportait quasiment que des « 1 », la note maximale à cette époque ! Cependant, le niveau scolaire était nettement moins élevé que celui de l'école traditionnelle.

Par qui était tenu cet institut ?

À mon époque, il y avait neuf sœurs de la Sainte-Croix d'Ingelbohl, un administrateur et un aumônier. Il n'y avait pas de médecin ou de psychologue rattaché à cet établissement. Les sœurs n'avaient pas de formation spécifique du point de vue psychologique pour s'occuper d'enfants handicapés ou en difficulté. C'étaient elles qui géraient la vie quotidienne à l'institut, par exemple la couture, la cuisine, etc. Il y avait, à mon époque, une soixantaine d'enfants, depuis l'école enfantine jusqu'à la sixième primaire.

Étiez-vous pensionnaire ou reveniez-vous chaque jour à Bulle ?

Je passais la semaine à Épagny et je ne revenais que pour le week-end chez moi. J'ai souffert d'être séparé de mes frères et sœurs et de vivre loin de ma famille. Comme tous les pensionnaires, je devais assister tous les matins à la messe à 6 h 30. J'ai connu les répons en latin de la messe avant de savoir lire et écrire ! Mais quand j'arrivais en retard, parce qu'à cause de mon handicap, j'étais plus lent pour m'habiller, je recevais des coups de baguette sur les doigts !

Vous avez donc subi des brimades ?

Oui, comme dans la plupart des instituts de ce genre. Les enfants qui mouillaient le lit étaient particulièrement maltraités. Toutes les sœurs n'étaient pas tortionnaires, mais certaines nous ont brimés et brutalisés.

D'ailleurs, j'ai répondu à un appel de l'Office fédéral de justice quant aux contributions de solidarité pour l'indemnisation des victimes de placements forcés extrafamiliaux. J'estime que l'on m'a placé dans cet établissement contre mon gré et contre l'avis de mes parents et que cette décision n'était pas justifiée.

Qui a décidé que vous réintégreriez l'école à Bulle ?

Ce sont mes parents et mon futur instituteur, Alexandre Overney, qui ont insisté pour que je puisse revenir à Bulle, contre l'avis de l'inspecteur. Finalement, ce dernier a accepté mais il a bien insisté que l'instituteur m'acceptait « à ses risques et périls »... Il est à noter qu'Alexandre Overney prendra quelques années plus tard la direction de la Fondation Les Buissonnets à Fribourg, qui s'occupe des jeunes et des adultes ayant des besoins éducatifs particuliers et en situation de handicap, notamment des personnes souffrant d'IMC.

Comment s'est passé votre retour à la scolarité « normale » ?

Quand j'ai réintégré l'école à Bulle, j'ai dû redoubler la troisième année, car le niveau à Duvillard était plus faible. Cela m'a permis de rattraper mon retard et j'ai ensuite pu suivre un parcours tout à fait classique. Quand je suis revenu à Bulle, l'instituteur a insisté pour qu'on ne me bouscule pas à la récréation. Mon cursus à l'école secondaire puis mon apprentissage de comptable se sont très bien déroulés. Il me fallait simplement plus de temps pour faire les choses, mais de manière générale les personnes se sont montrées très compréhensives et j'ai vécu de belles années au sein de mon entreprise.

Propos recueillis par François Rime